

# AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

LE VÉLO AU QUOTIDIEN,  
C'EST MAINTENANT !

Plus d'infos



© Photos Christelle Gilmet

Pour bénéficier de l'aide à l'achat d'un vélo,  
rendez-vous sur le site  
[genevoisfrancais-mobilites.fr](http://genevoisfrancais-mobilites.fr) ou par téléphone  
au +33 (0)4 50 04 54 05

**GENEVOIS  
FRANÇAIS  
MOBILITÉS**

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**Genevois**

# AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO



Initié par la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et aujourd'hui porté par le Pôle métropolitain du Genevois français, ce dispositif vise à inciter les habitants du territoire à utiliser le vélo pour leurs déplacements domicile-travail et personnels.

## 4 QUESTIONS

### Qui peut en bénéficier ?

L'aide s'adresse aux **personnes majeures**, résidant sur l'une des **17 communes de la CCG** et ayant **acheté un vélo** conforme à la réglementation en vigueur en **2026**.

### Quels vélos sont éligibles ?

Sont concernés (neufs ou d'occasion avec garantie) : **les vélos mécaniques classiques, les vélos à assistance électrique (VAE), les vélos cargos et les vélos adaptés pour les personnes en situation de handicap**. Le vélo doit avoir été acheté dans une boutique spécialisée située en région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Quel est le montant de l'aide ?

L'aide correspond à **25 % du prix d'achat**, dans la limite de : 100 € pour un vélo mécanique, 200 € pour un vélo à assistance électrique et 500 € pour un vélo cargo ou adapté. Une enveloppe globale est dédiée au dispositif.

### Comment faire la demande ?

Consulter le règlement de l'aide et remplir le formulaire de demande disponible sur :

**[www.genevoisfrancais-mobilites.fr/aide-achat-velo](http://www.genevoisfrancais-mobilites.fr/aide-achat-velo)**

## QUI CONTACTER ?

[velo@genevoisfrancais.org](mailto:velo@genevoisfrancais.org)

**+ D'INFOS : [WWW.GNEVOISFRANCAIS-MOBILITES.FR](http://WWW.GNEVOISFRANCAIS-MOBILITES.FR)**